

2025-2026

Détails de la couverture du régime d'assurance étudiant



Association générale des étudiants du Cégep de Rivière-du-Loup inc - Formation régulière

Services offert à tous les membres ↓

PROGRAMME D'AIDE ÉTUDIANT | HUNI PAE

Consultations en psychologie	8 consultations / couverture (60 min. / consultation)
Consultations juridiques, en organisation budgétaire et en nutrition	1 consultation / problématique / année académique
Services en physiothérapie et d'ergothérapie	3 séances / année académique
Services de conseils en orientation	3 séances / année académique

Détails de la couverture d'assurance

Veillez prendre note que cette couverture ne remplace pas l'assurance médicaments exigée par le gouvernement du Québec.

SOINS DE SANTÉ | ASSOMPTION VIE

Soins paramédicaux

Chiropraticien-ne Kinésologue Massothérapeute Physiothérapeute	35 \$ / visite, max. combiné 300 \$ / couverture	max. global 350 \$ / couverture
Dietétiste-nutritionniste Podiatre	35 \$ / visite, max. 200 \$ / couverture	

Soins oculaires

Examen de la vue	35 \$ / 12 mois consécutifs
Lunettes de prescription Lentilles cornéennes	100 \$ / 24 mois consécutifs

Frais complémentaires

Vaccins non couverts par la RAMQ (excluant les frais d'administration et les injections contre les allergies)	60% des frais, max. 100 \$ / couverture	max. combiné 500 \$ / couverture
Chambre semi-privée (hospitalisation)	100% des frais - 30 \$ /jour (max. 5 jours consécutifs par hospitalisation), max. 300 \$ / couverture	
Ambulance (par voie terrestre et aérienne)	60% des frais, max. 300 \$ / couverture	
Tests sanguins (incluant les bilans de santé) <i>Recommandation médicale requise</i>	60% des frais, max. 50 \$ / couverture	
Chaussures orthopédiques fabriquées sur mesure Chaussures ouvertes ou évasées ou droites (modification ou ajustement) Orthèse de pied Attelles rigides ou semi-rigides Bandages herniaires et plâtres	80% des frais, max. combiné 300 \$ / couverture	

SOINS DENTAIRES | ASSOMPTION VIE

Maximum global dentaire de 400\$ / couverture

Examen Nettoyage Radiographie Polissage	70% des frais (sous réserve des maximums prévus au contrat)
Traitement de canal Traitement des gencives Extraction des dents (incluant les dents de sagesse) Plombage*	70% des frais, max. combiné 300 \$ / couverture

*Les plombages en composite (blanc) sont couverts pour les dents antérieures seulement. Pour les autres dents, un plombage blanc peut être posé, mais le remboursement sera basé sur le coût d'un plombage en amalgame (gris).

MALADIE GRAVE | ASSOMPTION VIE

Maladies couvertes (25) Accident vasculaire cérébral (AVC) Anémie aplastique Brûlures sévères Cancer Cécité Chirurgie de l'aorte Coma Crise cardiaque Démence, y compris maladie d'Alzheimer Grefe d'un organe vital Infection du VIH dans le cadre de l'occupation Insuffisance rénale Insuffisance d'un organe vital sur liste d'attente Maladie de Parkinson Maladies du neurone moteur Méningite purulente Paralysie Perte de l'usage de la parole Perte de membres Perte d'autonomie Pontage coronarien Remplacement ou réparation d'une valvule cardiaque Sclérose en plaques Surdité Tumeur cérébrale bénigne	Capital assuré de 2 500 \$
--	-----------------------------------

COUVERTURE ACCIDENT | COMPAGNIE D'ASSURANCE AIG DU CANADA

Soins dentaires en cas d'accident

Frais dentaires engagés à des fins thérapeutiques	100 % des frais, max. 5 000 \$ / accident
---	---

Prestations liées au remboursement de frais paramédicaux

Services soins infirmiers privés	50 \$ / heure, max. 5 000 \$ / accident	max. 10 000 \$ / accident
Transport par ambulance	5 000 \$ / accident	
Chambre semi-privée (hospitalisation)	5 000 \$ / accident	
Physiothérapeute	300 \$ / accident	
Chiropraticien.ne	300 \$ / accident	
Frais de location d'un fauteuil roulant et d'un poumon d'acier	100 % des frais	
Prothèses auditives, béquilles, attelles, plâtres, minerves, supports orthopédiques	100 % des frais Achat ou location uniquement	

Prestations pour frais d'étude

Service d'un.e professeur.e qualifié.e (reconnu.e par le ministère de l'Éducation)	20 \$ / heure, max. 300 \$ / accident
Prestation pour frais institutionnels (incluant les frais de stage et de formation)	50% des frais, max. 500 \$ / session

Prestation en cas de décès et paralysie

Perte de la vie	max. 10 000 \$
Paralysie (Quadriplégie, Paraplégie, Hémiplegie)	max. 20 000 \$ / accident

Prestation en cas de mutilations (suite à un accident)

Perte des deux mains ou des deux pieds	max. 10 000 \$ / accident
Perte de la vue complète des deux yeux	max. 10 000 \$ / accident
Perte d'une main et d'un pied	max. 10 000 \$ / accident
Perte d'un pied et de la vue complète d'un oeil	max. 10 000 \$ / accident
Perte d'un bras ou d'une jambe	max. 8 000 \$ / accident
Perte d'une main ou d'un pied	max. 7 500 \$ / accident
Perte de la vue complète d'un œil	max. 7 500 \$ / accident
Perte du pouce et de l'index d'une même main	max. 3 333 \$ / accident
Perte de la parole et de l'ouïe	max. 10 000 \$ / accident
Perte de la parole ou de l'ouïe	max. 7 500 \$ / accident
Perte de l'ouïe d'une oreille	max. 6 667 \$ / accident
Perte des quatre doigts d'une main	max. 3 333 \$ / accident
Perte de tous les orteils d'un pied	max. 2 500 \$ / accident
Perte de l'usage des deux bras ou des deux mains	max. 10 000 \$ / accident
Perte de l'usage d'une main ou d'un pied	max. 7 500 \$ / accident
Perte de l'usage d'un bras ou d'une jambe	max. 8 000 \$ / accident

En cas de pertes multiples résultant d'un (1) accident, seule l'indemnité la plus élevée sera versée.

Prestation pour fracture complète (suite à un accident)

Crâne (enfonceur localisé)	max. 1 000 \$	max. 1 000 \$ / accident
Crâne (sans enfonceur localisé)	max. 400 \$	
Colonne vertébrale (deux ou plusieurs vertèbres)	max. 1 000 \$	
Colonne vertébrale (une vertèbre)	max. 400 \$	
Colonne vertébrale (fracture par compression)	max. 200 \$	
Mâchoire supérieure (maxillaire)	max. 330 \$	
Mâchoire (mandibule)	max. 80 \$	
Hanche (fémur)	max. 330 \$	
Pelvis	max. 330 \$	
Rotule (patella)	max. 270 \$	
Jambe (tibia ou péroné)	max. 250 \$	
Omostrate (scapula)	max. 250 \$	
Cheville (fracture de Pott)	max. 250 \$	
Poignet (fracture de Pouteau-Colles)	max. 250 \$	
Avant-bras (fracture ouverte ou comminutive)	max. 230 \$	
Avant-bras (fracture non ouverte)	max. 120 \$	
Sacrum ou coccyx	max. 170 \$	
Sternum	max. 170 \$	
Bras, entre le coude et l'épaule	max. 170 \$	
Clavicule	max. 120 \$	
Nez	max. 120 \$	
Au moins deux côtes	max. 100 \$	
Main (un ou plusieurs métacarpiens)	max. 80 \$	
Pied (un ou plusieurs métatarses)	max. 80 \$	
Os du visage	max. 80 \$	
Une côte	max. 50 \$	
Tout autre os	max. 30 \$	

Prestation pour luxation complète (suite à un accident)

Hanche	max. 420 \$	max. 1 000 \$ / accident
Genou (réparation chirurgie primaire)	max. 330 \$	
Épaule (réduction de fracture par un traitement chirurgical)	max. 250 \$	
Poignet	max. 170 \$	
Cheville	max. 170 \$	
Coude	max. 120 \$	
Os, du pied, sauf les orteils	max. 80 \$	

COUVERTURE VOYAGE | COMPAGNIE D'ASSURANCE AIG DU CANADA

Urgences médicales à l'étranger	max. 5 000 000\$ à vie
Durée du voyage hors province de résidence	180 jours consécutifs
Hospitalisation d'urgence (à l'extérieur de la province de résidence) - Chambre semi-privée - Services et fournitures fournis	100% des frais (frais raisonnables et habituels)
Annulation / Interruption de voyage	5 000\$
Transport terrestre d'urgence	20 000\$
Transport aérien d'urgence	500 000\$
Transport famille	15 000\$
Transport au chevet	Aller-retour en classe économique
Retour du compagnon de voyage	10 000\$
Retour accompagné d'enfants à charge mineurs	5 000\$
Repas et hébergement	3 000\$ + 150\$ / jour
Retour du véhicule	5 000\$
Rapatriement / Identification du corps	15 000\$ / 5 000\$
Services médicaux IRM (diagnostic)	7 500\$
Accidents dentaires	5 000\$
Soins infirmiers	Max. de 50 \$ / quarts de travail
Services d'un médecin ou d'un chirurgien (dûment qualifié) Médicaments (délivrés sur ordonnance d'un médecin ou d'un chirurgien qualifié) Services d'un médecin anesthésiste (dûment qualifié) Services en clinique externe (fournis par un hôpital)	100% des frais - achat ou location (frais raisonnables et habituels)
Béquilles Lit d'hôpital Attelles Canes Écharpes Bandages Appareils orthopédiques Autres prothèses approuvées par l'assureur	100% des frais - achat ou location (frais raisonnables et habituels)
Chiropodiste Chiropraticien.ne Ostéopathe Physiothérapeute Podiatre	300\$ / praticien.ne
Services d'assistance internationale	Inclus
Limite d'âge	85 ans ou moins

ASSISTANCE VOL ET RÉTABLISSEMENT DE L'IDENTITÉ | FBA SOLUTIONS

Ce service vous permet d'obtenir du soutien téléphonique en cas de vol d'identité. L'équipe de spécialistes vous donnera des conseils pour le signalement et le rétablissement de votre identité. Besoin d'assistance ? **Composez le 1 888-721-4070.**

ASSISTANCE ANIMAUX DOMESTIQUES | FBA SOLUTIONS

Ce service vous permet d'obtenir du soutien téléphonique sur divers sujets en lien avec votre chat ou votre chien. Besoin d'assistance ? **Composez le 1 888-721-4070.**

SERVICE D'AIDE À LA RÉUSSITE | EDUWISE

Ce service vous permet d'obtenir des séances privées de tutorat ainsi que l'accès au portail favorisant une meilleure organisation de vos études. **2 séances** / session, informez-vous !

Les couvertures de votre régime sont offertes par :



Assomption Vie

Santé et dentaire



**La Compagnie d'Assurance
AIG du Canada**

Accident et voyage



FBA Solutions

Assistance animaux domestiques
et vol d'identité



Huni PAE

Programme d'aide



Eduwise

Service d'aide à la réussite

Les renseignements fournis sont à titre indicatif, les clauses du contrat de couverture prévalent. Certaines limites d'âge peuvent s'appliquer. Un billet médical peut être requis et certains services doivent être rendus par un.e professionnel.le reconnu.e. Il est important de valider l'existence d'autres couvertures et de les comparer.

Plan Major
On parle vrai.

www.planmajor.ca
etudiant@planmajor.ca